

#### A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

chefs d'établissement, médecins, cadres administratifs, cadre de santé, personnel soignant.

#### ORGANISATION

Durée : 1 jour (7 heures)

Atelier de formation sur site

#### METHODES

Atelier de formation construit dans un esprit pragmatique, où l'action domine la théorie, Les exercices pratiques et mises en situation alternent entre les cas « réalistes » et les cas « décalés » pour permettre à chacun de prendre le recul nécessaire et d'intégrer les outils et les meilleures pratiques.

La pédagogie est progressive et évolutive, suivant « brique sur brique » ce qui a été acquis précédemment pour un apprentissage exponentiel, renforcé et complet.

#### INGENIERIE

#### PEDAGOGIQUE

Grégory Caumes

Avocat – Expert droit de la santé

Membre du comité scientifique

Cofordis

# Droit et responsabilité du patient

## Objectifs de la formation

Appréhender la réglementation en vigueur, acquérir et utiliser les méthodes et outils permettant de promouvoir les droits des patients

Etablir la charte des devoirs du patient en lien avec le projet d'établissement et de soins et le règlement intérieur



## Programme

– réf. : P.SA.DRREPATI

- **Module 1 : Droit des patients le point juridique**
- **Module 2 : débat et table ronde sur la judiciarisation de la santé**
- **Module 3: Cas concrets et mise en situation**
- **Module 4: L'information du patient et le Respect du secret médical**
- **Module 5: DÉBAT**
  - ✓ Peut-il y avoir des devoirs du patient?
- **Module 6: CRUQPEC, CRCI, Tribunal administratif et pénal..., les institutions au service du patient**
- **Module 7: La mise en place d'une médiation efficace**